



Lysogene renforce son Conseil d'Administration avec la nomination de Dr Peter Lichtlen en tant qu'administrateur indépendant

CAMBRIDGE, MA, États-Unis, et PARIS, France – 23 avril 2018, à 08h00 CEST – Lysogene (FROO13233475 – LYS), société biopharmaceutique pionnière spécialisée dans la thérapie génique ciblant les maladies du système nerveux central (SNC), annonce la nomination du Dr Peter Lichtlen en qualité d'administrateur indépendant sans fonction de direction, à compter du 1^{er} avril 2018. Le Dr Peter Lichtlen était Directeur Médical de Sucampo Pharmaceuticals Inc. jusqu'à son rachat cette année par Mallinckrodt Pharmaceuticals et possède 18 années d'expérience dans la direction de sociétés de biotechnologies.

Annette Clancy, Président du Conseil d'Administration de Lysogene déclare : « *C'est un grand plaisir d'accueillir Peter au sein du Conseil d'Administration. Je suis certaine que son expérience très vaste du développement clinique à l'international sera un atout considérable pour notre Conseil.* »

Avant de rejoindre Sucampo, Dr Peter Lichtlen travaillait chez ESBATech AG (acquis par Alcon/Novartis en 2009), qu'il avait rejoint en 2000. Chez ESBATech, Dr Lichtlen a occupé plusieurs postes à responsabilité croissante avant d'être promu Directeur Médical de la Recherche et du Développement Clinique, et d'intégrer l'équipe de direction de 2004 à 2010.

Il est aussi le cofondateur de Numab AG, une société suisse de biotechnologie innovante spécialisée dans les thérapies à base d'anticorps, dont il est administrateur et Directeur Médical. Dr Peter Lichtlen siège au Comité Scientifique du laboratoire pharmaceutique Apidel SA. Il est membre de l'association médicale suisse *Foederatio Medicorum Helveticorum* (FMH) et de l'Association Suisse des Professionnels de la Pharmacie (SwAPP). Il a publié de nombreux articles dans de prestigieuses revues scientifiques et déposé plusieurs brevets. Dr Peter Lichtlen a également obtenu un Bachelor en administration des affaires et un Doctorat en médecine et en biologie moléculaire à l'Université de Zurich.

Dr Peter Lichtlen déclare : « *Je suis enthousiaste à l'idée de rejoindre le Conseil d'Administration à un moment clé pour Lysogene, qui s'apprête à lancer son essai clinique pivot pour son programme phare dans le courant de l'année. Je vais tout mettre en œuvre pour porter sur le marché les produits révolutionnaires de Lysogene, dont les patients ont réellement besoin. J'ai hâte de partager avec Lysogene mon expérience en stratégie et en exécution, accumulée au fil des années en œuvrant à des projets à des stades précoces et avancés dans les maladies rares et orphelines.* »

Lysogene annonce également le départ du Dr Olivier Danos du Conseil d'Administration à compter du 1^{er} avril 2018.

Dr Olivier Danos déclare : « *Je suis extrêmement fier du travail que j'ai pu accomplir en tant que cofondateur de Lysogene aux côtés de Karen Aiach depuis 2009 et en qualité d'administrateur. Il avait été décidé au moment de ma nomination en tant que Directeur scientifique de RegenxBio Inc. que je quitterais le conseil de Lysogene à l'issue d'une période de transition convenue d'un commun accord. Je souhaite de grandes réussites à Lysogene et je serai ravi de l'opportunité de continuer à participer aux réflexions scientifiques.* »

Annette Clancy et Karen Aiach remercient chaleureusement Dr Olivier Danos au nom du Conseil d'Administration et de l'équipe de direction tout entière pour sa contribution capitale au développement de Lysogene, et se réjouissent du soutien qu'il continuera à apporter à la Société.

À propos de Lysogene

Lysogene est une société de thérapie génique spécialisée dans les maladies rares du système nerveux central (SNC). Lysogene a développé une approche unique capable d'administrer de manière efficace et en toute sécurité des thérapies géniques dans le SNC afin de traiter les maladies lysosomales et d'autres pathologies génétiques du SNC. Une étude pivot dans la MPS IIIA devrait être lancée en 2018 et le démarrage d'une étude clinique de phase 1/2 dans la Gangliosidose à GM1 en 2019. Lysogene collabore également avec un partenaire de référence à la définition de la stratégie de développement clinique d'un traitement de thérapie génique visant le syndrome de l'X Fragile, une maladie génétique appartenant au spectre de l'autisme. www.lysogene.com

Contact

Julie Coulot / Emmanuel Huynh
NewCap
lysogene@newcap.eu
+ 33 1 44 71 94 95

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis, et (ii) des facteurs que la Société ne maîtrise pas. Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou de sens contraire. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors de la maîtrise de la Société qui peuvent – le cas échéant – entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations anticipés et les résultats, performances ou réalisations exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles venaient à être disponibles. Ce communiqué de presse a été préparé en langues française et anglaise. Dans le cas où des différences existeraient entre les deux versions, c'est la version en langue française qui ferait foi.